

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 062/2020

Séance du Vendredi 20 novembre 2020

L'an deux mil vingt,
Le vendredi 20 novembre 2020 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 16 novembre 2020 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. ROSKOSCHNY Maxime, Mme Justine DURETETE, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Conseillers municipaux.

Étaient excusés :

M. Clément WALBROU ayant donné procuration à Justine DURETTE,
M. Thierry HENNION ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN,
Mme Domitille DENEUVILLE n'a pas donné procuration.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BLERVAQUE.

Fin de la séance : 20h23

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'AGENCE INORD.

VU :

Le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.5111-1 et L. 5511-1

La délibération du Conseil Municipal n°58/09/2019 en date du 18 septembre 2017 par laquelle la commune d'Haverskerque a adhéré à l'agence d'ingénierie départementale du Nord (iNord) ;

CONSIDERANT la nécessité suite au renouvellement général des conseils municipaux de procéder à la désignation des représentants de la commune à l'Agence iNord ;

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire,

Et après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de :
(14 voix POUR)

- **DESIGNER** Mme Jocelyne DURUT, Maire d'Haverskerque comme représentant titulaire à l'Agence ;
- **DESIGNER** Mme Catherine WILLEMS, Adjointe au Maire d'Haverskerque comme sa représentante suppléante ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document afférent ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

